

## LES ASSEMBLÉES NATIONALES SUR LE CLIMAT

Version du 6 janvier 2022

*Le KNOCA est un réseau européen dont l'objectif est de fournir des ressources et d'encourager les organismes qui commanditent, organisent, promeuvent et évaluent les assemblées sur le climat afin de garantir les meilleurs niveaux de pratique. Le réseau organise des événements, conçoit une série de ressources pratiques ainsi que d'autres activités de développement des connaissances. Nous accueillons les personnes et les organismes ayant une expérience dans la commande, la gestion ou l'analyse de ces processus et de leurs résultats en Europe, ou intéressés par ces activités. N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse [info@knoca.eu](mailto:info@knoca.eu) afin de rejoindre le réseau et de partager, commenter et enrichir les bonnes pratiques et les évolutions récentes en matière d'organisation, de mise en œuvre et d'analyse des assemblées sur le climat.*

*REMARQUE : Les informations relatives aux assemblées sur le climat fournies dans le présent document sont également disponibles sur notre site web et sont mises à jour en permanence en tenant compte des processus les plus récents. Voir le site web <https://knoca.eu/>. N'hésitez pas à nous faire part de vos réflexions sur le contenu du présent document à l'adresse [info@knoca.eu](mailto:info@knoca.eu).*

### Introduction

Un certain nombre d'assemblées sur le climat ont été organisées à travers l'Europe aux niveaux national, régional et local. L'organisation et l'ambition de ces assemblées peuvent présenter des variations. Le KNOCA se concentre actuellement principalement (mais pas exclusivement) sur les assemblées de niveau national. Nous avons créé de courtes présentations des assemblées nationales suivantes :

- L'assemblée citoyenne sur le climat d'Allemagne
- L'assemblée citoyenne sur le changement climatique de Jersey
- L'assemblée sur le climat du Danemark
- Le jury citoyen sur l'action climatique de Finlande
- L'assemblée sur le climat d'Écosse
- L'assemblée sur le climat du Royaume-Uni (*Climate Assembly UK* ou CAUK)
- La Convention Citoyenne pour le Climat (CCC) en France
- L'assemblée citoyenne irlandaise 2016-2018

## L'assemblée citoyenne allemande sur le climat (*Bürgerrat Klima*)

Site web. <https://buergerrat-klima.de/>

**Objectif.** Soutenir une politique climatique plus ambitieuse et plus efficace afin de concrétiser l'engagement pris par l'Allemagne dans le cadre de l'accord de Paris sur le climat (limiter l'augmentation de la température mondiale à 1,5 degré) en présentant ses résultats aux représentants politiques pendant la campagne des élections fédérales de 2021, les négociations de la coalition gouvernementale et la formation du Parlement.

**Organisme commanditaire.** La *BürgerBegehren Klimaschutz* (BBK, initiative des citoyens pour la protection du climat) avec l'initiative *Scientists for Future, Allemagne*. Le parrain est l'ancien Président fédéral allemand, le professeur Dr. Horst Köhler.

**Mission.** La *Bürgerrat Klima* était chargée d'élaborer des recommandations sur la manière dont l'Allemagne peut contribuer aux objectifs de l'accord de Paris sur le climat (limiter le réchauffement de la planète bien en deçà de 2 degrés, et, si possible, à 1,5 degré), en accordant une attention particulière aux facteurs sociaux, économiques et environnementaux.

**Engagement à répondre.** Aucun lien officiel avec le processus politique. L'assemblée a été programmée pour influencer le débat public préélectoral, le positionnement des partis et les négociations de coalition suivant les élections fédérales.

**Gouvernance.** Un conseil scientifique consultatif et un conseil consultatif de la société civile.

**Organismes de mise en œuvre.** IFOK GmbH, l'*Institute for Participatory Design* (IPG, Institut de conception participative) et le *nexus Institute for Cooperation Management and Interdisciplinary Research* (Institut nexus de gestion de la coopération et de recherche interdisciplinaire)

**Recrutement des participants.** 160 membres ont été recrutés par l'intermédiaire d'un tirage au sort civique par téléphone, suivi d'une auto-inscription ultérieure et d'autres procédures de tirage au sort. Critères : âge, sexe, niveau d'éducation, lieu de résidence (*Land*, État), taille de la communauté, origine migratoire et opinion sur le changement climatique. Matériel, logiciel et formation fournis. Honoraires de 450 euros.

**Durée.** Douze réunions entre le 26 avril et le 23 juin 2021 : huit soirées en milieu de semaine (trois heures), quatre réunions le samedi (huit heures).

**Structure.** En raison de la pandémie de COVID-19, l'assemblée s'est entièrement déroulée en ligne, les participants se connectant depuis leur lieu de résidence. Au cours des trois premières sessions, l'ensemble de l'assemblée s'est familiarisé avec le sujet du changement climatique et les différents thèmes à débattre : mobilité, bâtiments et chauffage, production d'énergie, production alimentaire (viande, lait). Les membres ont été répartis de manière aléatoire en quatre groupes thématiques afin d'élaborer des principes directeurs et de recommander des mesures politiques. Des sujets prioritaires tels que les instruments de la transformation et une tarification carbone socialement juste ont également été pris en considération. L'assemblée s'est achevée par des votes sur les recommandations en séance plénière.

**Animation.** Animation active des tables.

**Technologie.** Zoom. La plateforme Howspace pour l'hébergement des informations, l'échange des idées et la documentation des résultats. L'outil Mural pour l'élaboration des recommandations. Un studio doté d'une scène, d'une caméra et de matériel audio a été utilisé chaque fois que les intervenants se sont adressés à l'assemblée entière.

**Base de témoignages.** Le conseil scientifique a sélectionné quatre domaines pour l'orientation des délibérations : la mobilité, les bâtiments et le chauffage, la production d'énergie, la production alimentaire.

**Élaboration de recommandations.** Recommandations élaborées en petits groupes de travail. Les groupes de travail ont présenté des propositions en séance plénière à différents moments, afin de maintenir des échanges constants d'idées. Les recommandations ont été évaluées par le conseil scientifique consultatif, les participants d'autres groupes de travail ayant apporté leurs commentaires, et, si nécessaire, ont été ajustées en conséquence.

**Prise de décision.** Votes sur les recommandations en séance plénière.

**Rapport final.** Un [récapitulatif des recommandations](#) (en allemand) a été publié le 24 juin 2021 lors d'une conférence de presse (consulter une analyse en anglais [ici](#)). Le [rapport final](#) a été publié à l'automne 2021 ; la version anglaise est disponible [ici](#).

**Communication.** L'organisme commanditaire, la BBK, était chargé de la communication. Le site web fournit des informations de base et a été mis à jour à la suite de réunions individuelles. Certaines parties des réunions ont été diffusées en direct, certains enregistrements sont publiés sur la chaîne YouTube de l'assemblée. Pour améliorer la participation au sein de la société civile et soutenir le travail de communication, y compris les contacts avec les représentants politiques, la BBK a créé un « réseau de soutien » composé de 86 organisations issues d'un large éventail de secteurs. Des activités de lobbying et de relations publiques sont en cours.

**Supervision de la réponse officielle.** Supervision par la BBK, assistée par les participants et les ONG soutenant l'assemblée. Après les élections de septembre, le réseau de soutien a veillé à ce que les résultats de l'assemblée citoyenne sur le climat soient pris en considération lors des négociations pour une nouvelle coalition gouvernementale.

**Influence.** Réaction positive des partis politiques et des hommes politiques pendant la campagne électorale. Le traité de coalition reprend de nombreuses recommandations, mais ne tranche pas sur de nombreuses questions pertinentes abordées par l'assemblée. Les activités de lobbying et de relations publiques menées par la BBK se poursuivent.

**Évaluation.** Aucune évaluation officielle n'a été commandée. Une évaluation *post-hoc* sera organisée sur la base des contributions des différents observateurs et organisateurs du processus.

**Budget.** 1,9 million d'euros pour le travail des organismes de mise en œuvre. Le budget est pris en charge par des dons ainsi que des fonds provenant de fondations, notamment la Fondation Schöpflin, les Fondations Open Society, la Fondation GLS Treuhand et la *German Postcode Lottery Foundation*. Ce budget ne comprend pas la communication entreprise par la BBK et d'autres ONG pendant et après le processus de l'assemblée, pour laquelle la collecte de fonds est en cours.

**Ressources complémentaires.** [Vidéo](#) du *learning call* du KNOCA sur l'assemblée citoyenne allemande sur le climat

## L'assemblée citoyenne sur le changement climatique de Jersey

**Site web.** <https://www.climateconversation.je/citizens-assembly/>

**Objectif.** En 2019, l'Assemblée des États de Jersey a déclaré l'urgence climatique et proposé une « approche impulsée par la population », reconnaissant la valeur d'une réponse de l'île dans son ensemble. Le ministre de l'Environnement a présenté la Stratégie de Neutralité Carbone, qui a été officiellement adoptée par l'Assemblée des États le 26 février 2020. L'élément essentiel du plan d'action climatique à long terme était la convocation d'une assemblée de citoyens sur le changement climatique ayant pour objectif d'étudier les principales problématiques liées au changement climatique et d'échanger et proposer des recommandations sur « la nature et le rythme de la transition de Jersey vers la neutralité carbone ».

**Organisme commanditaire.** L'Assemblée des États.

**Mission.** « Comment devrions-nous collaborer pour atteindre la neutralité carbone ? » Le mandat prévoit que l'assemblée citoyenne examine les points suivants : a) les implications et les compromis relatifs à une série de scénarios pour atteindre la neutralité carbone ; b) quand et comment réaliser une transition complète vers des émissions nulles (ou presque nulles) dans les secteurs clés.

**Engagement à répondre.** La stratégie de neutralité carbone de Jersey engage le Conseil des ministres du Gouvernement à : débattre des recommandations à l'Assemblée des États ; tenir compte des recommandations dans le plan d'action climatique à long terme de Jersey ; et publier une réponse aux recommandations indiquant lesquelles sont acceptées et quelles seront les modalités de leur mise en œuvre. Lorsque les recommandations ne sont ni acceptées ni mises en œuvre, le gouvernement est tenu de fournir une justification claire et motivée.

**Gouvernance.** Un animateur-président et un groupe consultatif d'experts. Une équipe chargée des politiques de l'administration gouvernementale.

**Organismes de mise en œuvre.** *Involve*, *New Citizenship* (organisation et animation), *Fondation Sortition* (recrutement)

**Recrutement des participants.** L'assemblée citoyenne sur le changement climatique était composée de 45 citoyens sélectionnés par tirage au sort civique. Dans un premier temps, une invitation à manifester son intérêt à participer à l'assemblée a été envoyée à 9 000 ménages sélectionnés de façon aléatoire. Toute personne âgée de 16 ans ou plus, vivant à l'adresse concernée et ayant le droit de vote pouvait soumettre sa candidature. Dans un second temps, des critères d'âge, de sexe, de pays de naissance, de régime foncier et d'opinion sur le changement climatique ont été appliqués en vue de la sélection des membres de l'assemblée par tirage au sort final.

**Durée.** 15 réunions virtuelles ont eu lieu entre mars et mai 2021. Chacune des sessions a duré environ deux heures et demie.

**Structure.** L'assemblée était organisée en quatre blocs :

Bloc 1 – Présentation des problématiques liées au changement climatique auxquelles Jersey doit faire face et de ses émissions

Bloc 2 – La contribution des transports aux émissions de Jersey

Bloc 3 – L'impact du chauffage, de la climatisation, des équipements de cuisine sur les émissions de Jersey

Bloc 4 – Convenir des recommandations, notamment des changements de politique à privilégier

L'assemblée n'a pas été divisée en groupes thématiques : l'ensemble de l'assemblée a étudié tour à tour la question du transport et de la consommation d'énergie. L'assemblée s'est également penchée sur la finance durable et les compensations carbone.

**Animation.** Animation active des tables.

**Technologie.** Réunions virtuelles de l'assemblée sur Zoom. Une assistance technique et des équipements ont été fournis par une équipe de support lorsque nécessaire. Un espace de ressources Google a hébergé les documents de fond, les supports et les réalisations des sessions.

**Base de témoignages.** Des présentations vidéo ont été suivies de séances de questions-réponses avec les intervenants. Des fiches d'information contenant des informations complémentaires. Le groupe consultatif d'experts et l'équipe chargée des politiques ont choisi d'orienter l'assemblée sur les thèmes du transport et de l'utilisation domestique de l'énergie, car ce sont notoirement deux importants contributeurs domestiques au changement climatique. Ils ont également suggéré certains intervenants à l'assemblée et examiné les informations fournies aux membres.

**Élaboration de recommandations.** Les recommandations relatives au transport et à l'utilisation domestique de l'énergie ont été élaborées selon le même processus. Après avoir pris en considération les témoignages des intervenants et ceux issus de la « Conversation sur le climat » à plus grande échelle (voir la partie « Communication » ci-dessous), les membres ont organisé une séance de réflexion afin d'échanger leurs idées. Ces idées ont été regroupées par les animateurs en sept thèmes validés par les membres. Les membres se sont ensuite répartis en groupes portant chacun sur un thème afin d'élaborer des recommandations. Au cours de la finalisation des recommandations, les groupes ont eu la possibilité d'examiner le travail effectué sur les autres thèmes et d'y contribuer. Les sept recommandations portant sur les thèmes du transport et de l'utilisation domestique de l'énergie ont été ajoutées sur le site de ressources virtuelles, afin que les membres puissent les examiner entre les sessions. L'ensemble de l'assemblée a travaillé sur des recommandations de haut niveau relatives à la finance durable.

**Prise de décision.** Les membres ont procédé à un vote afin de classer les sept recommandations portant sur les thèmes du transport et de l'utilisation domestique de l'énergie, par ordre de priorité. Ils ont également voté pour fixer la date à laquelle Jersey devrait atteindre la neutralité carbone, parmi un choix de cinq dates entre 2030 et 2050, et ont convenu de réductions d'émissions pour les transports, l'énergie domestique et les émissions totales sur l'île, plutôt que la mise en place de mécanismes de compensation.

**Rapport final.** Le [rapport final](#) a été présenté à l'Assemblée des États le 1<sup>er</sup> juin 2021 par le ministre de l'Environnement. Le rapport, qui reprend les recommandations et présente l'organisation de l'assemblée ainsi que le processus suivi, a été rédigé par des agents publics.

**Communication.** Dans les six semaines qui ont précédé le début de l'assemblée citoyenne, le Gouvernement de Jersey a organisé une conversation publique sur le changement climatique, la « [Conversation sur le climat](#) », au cours de laquelle la population a été encouragée à donner son avis et ses idées sur les mesures qui devraient être adoptées par Jersey en réponse à l'urgence climatique. Un récapitulatif de l'ensemble des idées soumises a été fourni aux membres de l'assemblée citoyenne et a fait l'objet de discussions lors de l'examen des recommandations. La « Conversation sur le climat » a été accompagnée par une campagne de publicité dans les médias grand public et sur les réseaux sociaux afin de stimuler l'intérêt et le débat public sur l'assemblée et ses recommandations. Le Président a été particulièrement actif. Les organisateurs ont pris soin de ne pas dévoiler publiquement l'identité des membres de l'assemblée citoyenne.

**Supervision de la réponse officielle.** Le Président poursuit la promotion de l'assemblée et de ses recommandations.

**Influence.** Il est trop tôt pour connaître l'influence effective de l'assemblée. Les répercussions sur les membres, qui étaient à l'origine très sceptiques à l'égard du processus, sont positives.

**Évaluation.** Aucune évaluation indépendante n'a été commandée.

**Budget.** 250 000 livres sterling.

### **Assemblée sur le climat du Danemark (*Borgerting på klimaområdet*)**

**Sites web.** <https://kefm.dk/klima-og-vejr/borgertinget-> et [Assemblée citoyenne sur le climat - Le Conseil danois de la technologie \(tekno.dk\)](#)

**Objectif.** Éclairer le processus de transition au Danemark et plus particulièrement le processus du plan d'action climatique annuel. L'assemblée a été organisée en deux phases afin de contribuer à deux cycles de planification et de tester différentes approches.

**Organisme commanditaire.** Le ministère de l'Énergie, des Services d'utilité publique et du Climat.

**Mission spécifique.** Contribuer et fournir des recommandations au processus politique de la transition climatique, en mettant l'accent sur les sujets pertinents pour les citoyens (tels que choisis par les participants).

**Engagement à répondre.** Engagement du Ministère et de la commission parlementaire compétente à répondre.

**Gouvernance.** Un groupe de planification composé d'animateurs du *Danish Board of Technology* (DBT), d'un agent public principal et de cinq membres tirés au sort dans l'assemblée. Le Ministère a nommé un groupe d'experts professionnels afin de garantir la qualité du contenu et l'équité entre ce contenu et les témoignages et éléments de preuve fournis.

**Organismes de mise en œuvre.** Le DBT (organisation et animation). L'Institut national de statistique (recrutement).

**Recrutement des participants.** Pour la première phase, 99 citoyens ont été sélectionnés selon des critères socio-démographiques (âge, sexe, éducation, zone géographique), ainsi que 99 suppléants. Plusieurs membres ont renoncé lorsque le processus est passé de réunions en personne à des réunions en ligne ; 83 membres ont commencé la première phase et 59 sont restés jusqu'à son terme. Pour la seconde phase, 99 citoyens ont à nouveau été sélectionnés, dont un tiers issu de la première phase ; 83 membres ont commencé la seconde phase ; 68 membres sont restés jusqu'à son terme. Les membres ont perçu une indemnité journalière pour leur participation aux réunions. Ceux qui ne disposaient pas d'un équipement informatique se sont vus prêter du matériel et une formation *ad hoc* aux TIC leur a été dispensée.

**Durée.** La première phase s'est déroulée du 24 octobre 2020 au 21 mars 2021, comprenant des week-ends complets au début et à la fin du processus (assemblée complète), ainsi que trois réunions en soirée entre temps (en groupes), plus des réunions de révision *ad hoc* sur demande. La seconde phase s'est déroulée du 23 octobre au 15 décembre 2021, comprenant des réunions en personne le week-end au début et à la fin du processus, ainsi que cinq réunions en ligne en soirée entre temps, et une soirée finale pour le vote.

**Structure.** Pour la **première phase**, au cours du premier week-end, les membres se sont familiarisés avec le sujet du changement climatique et des politiques publiques danoises, ont voté sur des questions préétablies concernant des sujets d'actualité (par exemple, la fiscalité verte, les bâtiments au sein des paysages, les bioressources et l'agriculture) et ont proposé des sujets sur lesquels continuer à travailler, puis voté sur ceux de leur choix. Les membres ont été répartis de manière aléatoire en cinq groupes thématiques pour les sessions du soir, afin d'élaborer des recommandations sur : le financement et les taxes ; l'agriculture et les bioressources ; le transport ; les comportements, la participation et l'éducation du public ; la technologie et les paysages. Les membres ont apporté leurs commentaires sur les projets de recommandations de chacun des groupes. Le DBT et deux experts externes ont donné leur avis sur les projets de recommandations avant la réunion finale. La finalisation de la rédaction et le vote sur les recommandations ont eu lieu lors du dernier week-end. Lors de la **seconde phase**, une approche davantage « ascendante » a été adoptée, les membres ayant sélectionné les sujets sans l'avis des experts. Les réunions en soirée ont été organisées autour de ces problématiques, notamment sur les aspects des changements de comportement, de l'éducation, de la consommation, de la crise des prix de l'énergie et de la transition énergétique, avec des présentations d'experts et des échanges d'idées. Le dernier week-end a été consacré à la rédaction et à la révision des textes. Une soirée supplémentaire a été consacrée aux votes.

**Animation.** Les membres ont géré leur propre dynamique de groupe dans l'ensemble. Le cas échéant, les animateurs référents sont intervenus pour débloquer les impasses (rare).

**Base de témoignages.** Des présentations d'experts au début du premier week-end de la première phase, ainsi que pour chaque groupe thématique au cours des deux phases. D'autres informations ont été fournies à la demande des membres ou sur proposition du groupe de planification. 48 experts au total ont participé à la première phase.

**Élaboration de recommandations.** Les recommandations ont été rédigées par les membres répartis en sous-groupes thématiques dans le cadre d'un consensus. Les membres des différents groupes ont eu la possibilité d'apporter leurs commentaires aux recommandations et de les réviser. Deux experts



externes, ayant de l'expérience dans la modélisation énergétique et l'administration publique, ainsi que le DBT ont exprimé des avis sur les recommandations avant leur finalisation par les membres.

**Prise de décision.** Les membres ont exprimé leur opinion par un vote sur chacun des chapitres thématiques et sur chaque recommandation.

**Rapport final.** Un rapport contenant 19 chapitres thématiques et 117 recommandations issues de la première phase de l'assemblée a été remis au ministre de l'Énergie, des Services d'utilité publique et du Climat ainsi qu'à la commission du Parlement danois chargée de l'énergie, des services d'utilité publique et du climat le 29 avril 2021. Chaque section contient des observations, une évaluation, puis des recommandations des membres de l'assemblée accompagnées d'un descriptif des motivations associées. Le rapport faisant suite à la seconde phase sera remis le 23 janvier 2022.

**Communication.** Le site web de l'assemblée fournit des informations sur l'organisation, les présentations, les briefings écrits et les résultats, ainsi que des vidéos des présentations des intervenants. Toutes les sessions étaient ouvertes aux chercheurs. L'intérêt des médias a été limité.

**Supervision de la réponse officielle.** La structure par phases de l'assemblée a permis aux membres de commenter les réponses officielles antérieures. L'éventuelle poursuite du processus de l'assemblée en 2022 est en cours de discussion.

**Influence.** Le ministre de l'Énergie, des Services d'utilité publique et du Climat a fourni une réponse officielle au premier rapport le 25 juin 2021. À la suite d'une question parlementaire, le gouvernement s'est engagé à considérer l'assemblée comme un « partenariat sur le climat » supplémentaire (une relation officielle avec les principaux secteurs) qui nécessite un rapport complet sur l'état des recommandations. Les ministres examinent la possibilité de faire de l'assemblée un élément permanent du processus de planification climatique danois. Certains éléments indiquent que les représentants politiques sont moins sceptiques et moins méfiants à l'égard de l'assemblée.

**Évaluation.** Des chercheurs universitaires, travaillant en toute indépendance, ont suivi le processus. L'évaluation de la première phase par les participants a été publiée.

**Budget.** Initialement, un budget de 150 000 couronnes danoises (20 200 euros) a été pris en charge par le Ministère pour permettre au DBT de créer le programme et d'assurer son animation avec d'autres fonctions. Le budget du DBT est passé à 550 000 couronnes danoises (74 000 euros) pour gérer l'ensemble du processus. Le DBT a procédé à un subventionnement croisé en faveur de l'assemblée afin de garantir la qualité et la validation de principe du processus.

## **Le jury citoyen sur l'action climatique de Finlande**

**Site web.** <https://sites.utu.fi/kansalaisraati/>

**Objectif.** Recueillir l'opinion éclairée de citoyens sur l'équité et les conséquences des mesures potentielles et controversées, qui devraient faire partie du nouveau plan d'action à moyen terme relatif au changement climatique, perçues comme étant particulièrement pertinentes pour les citoyens (par exemple, les mesures de réduction des émissions concernant le logement, la mobilité et l'alimentation).



**Organisme commanditaire.** Le Ministère de l'Environnement et la « Table ronde sur la politique climatique ».

**Mission.** Évaluer l'équité et les conséquences de 14 mesures potentielles devant faire partie du plan d'action à moyen terme relatif au changement climatique.

**Engagement à ré pond.** La déclaration du jury a été présentée à la Table ronde sur la politique climatique en mai. Par ailleurs, aucune réponse officielle n'a été proposée, mais il est possible que les considérations du jury soient incluses dans le plan climatique.

**Gouvernance.** Des universitaires de l'université de Turku associés aux projets de recherche PALO (*Participation in Long-Term Decision Making*) et FACTOR (*Facing Systemic Change Together*).

**Organismes de mise en œuvre.** Identiques à ceux mentionnés ci-dessus.

**Recrutement des participants.** Les membres ont été recrutés par l'intermédiaire d'un tirage au sort civique en deux étapes. Dans un premier temps, 8 000 invitations ont été envoyées à des citoyens finlandais tirés au sort (N.B. : des retards ont été constatés en raison de problèmes de services postaux). 50 membres du jury ont été sélectionnés au hasard parmi un groupe de 174 volontaires, sur la base des critères suivants : âge, sexe, lieu de résidence et niveau d'éducation. Parmi les personnes sélectionnées, 37 citoyens ont confirmé leur participation, et 33 d'entre eux ont participé à la totalité du processus. Des honoraires d'un montant de 150 euros ont été versés aux participants.

**Durée.** Le jury s'est réuni trois fois les 22, 24 et 25 avril 2021.

**Structure.** Les consultations et enquêtes commandées par le Ministère ont permis d'isoler les questions de politique climatique les plus controversées qui touchent directement les consommateurs. Le jury a été invité à examiner 14 propositions de politiques connexes et à produire une déclaration contenant des observations sur chaque action. Chaque sujet a été présenté aux membres du jury, qui ont pu formuler des questions à l'attention des experts. Les membres du jury ont ensuite délibéré au sein de cinq petits groupes, s'engageant dans un processus itératif de rédaction du texte de leur déclaration sur l'équité et les conséquences de chaque action pour le climat, qui a ensuite été transmis au groupe suivant pour révision et reformulation. Les experts ont donné leur avis sur les projets de déclarations dans le cadre du processus d'examen. Les parties controversées de la déclaration ne faisant pas consensus ont été débattues et ont fait l'objet d'un vote par l'ensemble du jury. Le jury a finalement voté pour l'adoption de la déclaration. La structure du jury a été influencée par le format de la *Citizens' Initiative Review*.

**Animation.** De petits groupes animés par deux modérateurs afin de garantir l'équité de la participation, l'accomplissement des tâches et la prise de notes au cours des échanges. Les sessions conjointes impliquant l'ensemble du jury ont été conduites et enregistrées par trois modérateurs.

**Technologie.** Zoom, Google Docs.

**Base de témoignages.** Les témoignages ont été fournis par des représentants du Ministère de l'Environnement et des chercheurs travaillant dans des universités et des instituts de recherche.

**Élaboration de recommandations.** Les membres du jury ont rédigé des recommandations dans le cadre de petits groupes avec le soutien actif des personnes chargées de la prise de notes. Les

recommandations ont été examinées, débattues et reformulées par les autres groupes, puis les experts ont donné leur avis sur ces dernières. La déclaration a été approuvée en séance plénière et adoptée à la majorité des votes.

**Prise de décision.** Lorsque certaines recommandations particulières n'obtenaient pas l'unanimité, les votes ont été reconduits à la majorité simple. La déclaration finale complète a été soumise à un vote, 30 membres ont voté en faveur de la déclaration, deux ont voté blanc et un était absent. Chaque membre avait l'opportunité d'exprimer un avis divergent sur la déclaration, ces avis sont disponibles sur le site web du projet et publiés à l'annexe 1 du rapport final.

**Rapport final.** Une [déclaration](#) rédigée par les membres du jury a été publiée le 25 avril. Cette déclaration présente l'évaluation par le jury des conséquences et de l'équité des mesures proposées et des propositions de nouvelles mesures et de mesures supplémentaires. Un [rapport final](#), rédigé par les chercheurs à la tête du projet, a été publié en août 2021.

**Communication.** Les documents de référence fournis au jury sont disponibles sur le site web. Les enregistrements des présentations des experts ont été mis à disposition sur le site web pendant deux semaines. L'assemblée a suscité un certain intérêt médiatique, en particulier de la part des organisations automobiles, mais moins que prévu, car les actualités ont été dominées par la crise gouvernementale.

**Supervision de la réponse officielle.** Les membres n'ont aucun rôle dans la supervision.

**Influence.** L'étendue de l'influence de la déclaration du jury sur la préparation du plan d'action finlandais relatif au changement climatique est incertaine.

**Évaluation.** Des chercheurs universitaires ont mené une enquête auprès des participants à la fin du processus ; les résultats ont été publiés dans le rapport final.

**Budget.** Budget de 20 000 euros provenant du ministère de l'Environnement. Le jury a été subventionné par les projets de recherche PALO et FACTOR.

**Ressources complémentaires.** [Vidéo](#) du *learning call* du KNOCA sur le jury citoyen sur l'action climatique de Finlande

## L'assemblée sur le climat d'Écosse

**Site web.** <https://www.climateassembly.scot/>

**Objectif.** Éclairer la prise de décision du gouvernement sur la crise climatique, conformément à la loi écossaise relative au changement climatique (2019).

**Organisme commanditaire.** Le gouvernement écossais.

**Mission.** « Quels changements l'Écosse doit-elle adopter pour faire face à l'urgence climatique de manière efficace et équitable ? » [Notez que la question est née d'un processus de délibération organisé au sein du groupe d'accompagnement (*Stewarding Group*).]

**Engagement à répondre.** Le gouvernement écossais était juridiquement tenu de répondre au rapport final dans les six mois.

**Gouvernance.** Le Secrétariat (agents publics détachés), deux animateurs indépendants, le groupe d'accompagnement (parties prenantes et experts en matière de participation citoyenne), le groupe chargé des témoignages (*Evidence Group*).

**Organismes de mise en œuvre.** *Involve* et *Democratic Society* (organisation et principaux rôles d'animation), Fondation Sortition (recrutement).

**Recrutement des participants.** 105 membres ont été sélectionnés au hasard par tirage au sort civique, en appliquant les critères suivants : âge, sexe, revenu du foyer, origine ethnique, zone géographique, commune rurale ou urbaine, handicap et opinion sur le changement climatique. Tous les résidents âgés de plus de 16 ans étaient éligibles. Sept suppléants ont été ajoutés avant le deuxième week-end et 102 citoyens ont participé jusqu'au dernier week-end. Les membres ont perçu des honoraires et, le cas échéant, un équipement matériel et logiciel ainsi qu'une formation leur ont été fournis afin d'encourager la participation en ligne.

**Durée.** Sept week-ends entre novembre 2020 et mars 2021. Le septième week-end a été ajouté après que les membres de l'assemblée aient demandé du temps supplémentaire pour s'informer et délibérer. L'assemblée s'est organisée pour se dérouler en ligne.

**Structure.** Au cours des deux premiers week-ends, l'assemblée complète a pu se familiariser avec les sujets de la science et de l'éthique du changement climatique, de la contribution de l'Écosse en matière de lutte contre les effets du changement climatique et d'adaptation, et des futurs scénarios envisagés. Au cours des trois week-ends suivants, les membres se sont répartis de manière aléatoire en trois groupes de travail sur les thématiques suivantes : alimentation et mode de vie ; logement et communautés ; travail et déplacements. Les témoignages d'experts et d'intervenants ont été présentés aux membres au sein des groupes de travail, qui ont pu poser leurs questions, analyser les principaux défis et rédiger des recommandations. Les deux derniers week-ends ont été l'occasion pour l'assemblée au complet de partager et d'examiner les recommandations des groupes de travail, de rédiger et de valider une déclaration d'intention collective, d'élaborer des déclarations de soutien pour chaque recommandation et de soumettre les recommandations au vote. L'assemblée se réunira à nouveau pendant un week-end en février 2022 afin d'examiner la réponse du Gouvernement à leur rapport.

**Animation.** Animation de petits groupes afin de garantir l'équité dans la participation et l'accomplissement des tâches.

**Technologie.** Zoom, Jamboard, Google Docs (principalement utilisé par les animateurs de table), SurveyMonkey (vote).

**Base de témoignages.** Le groupe chargé des témoignages a supervisé le parcours pédagogique de l'assemblée, en veillant à ce que ses membres aient accès à des points de vue variés sur le changement climatique, le degré de changement nécessaire pour faire face à l'urgence climatique et les approches alternatives pour réaliser ce changement. Plus de 100 intervenants spécialisés ont proposé leurs témoignages par l'intermédiaire de vidéos, de séances de questions-réponses et de discussions en salle. Le groupe chargé des témoignages a réalisé une évaluation technique des propositions initiales des groupes de travail ainsi qu'un examen final des projets de recommandations.

**Élaboration de recommandations.** Les membres ont rédigé des recommandations au sein de leurs groupes de travail par le biais d'un processus itératif de discussion, de consolidation et de révision, et d'analyse de l'équité des propositions. Les recommandations classées par ordre de priorité au cours de ce processus ont été débattues, révisées et reformulées par l'assemblée complète afin d'en assurer la cohérence. L'ensemble des membres de l'assemblée ont rédigé conjointement une déclaration d'intention, ainsi que des objectifs de haut niveau.

**Prise de décision.** Le vote asynchrone des membres sur les objectifs de haut niveau a eu lieu les deux derniers week-ends, puis sur chaque recommandation (accord, désaccord, abstention) après le septième week-end.

**Rapport final.** Le [rapport final](#) a été déposé au Parlement écossais le 23 juin 2021 par le Secrétariat, après le rapport intermédiaire déposé le 24 mars 2021.

**Communication.** Le site web de l'assemblée fournit de nombreuses informations sur son organisation, les présentations, les briefings écrits et ses résultats. Toutes les présentations et les séances de questions-réponses ont été mises à disposition sur le site web immédiatement après la session. Les observateurs et les médias ont eu accès aux documents au fur et à mesure de leur présentation à l'assemblée, ainsi que la possibilité de se joindre à une session d'une heure immédiatement après chaque week-end de réunion l'assemblée, afin de s'informer auprès des intervenants et des organisateurs sur le contenu et le processus de chaque réunion et de poser des questions. Un exercice préalable à la participation, organisé en octobre 2020, a permis au grand public de faire des suggestions sur une plateforme en ligne concernant les thèmes qui devraient être abordés par l'assemblée, les intervenants souhaitables et les moyens à mettre en œuvre en Écosse pour atteindre l'objectif de zéro émission nette. Le *Children's Parliament* a dirigé un programme intégré avec la participation de plus de 100 enfants dans 10 écoles écossaises, dont les commentaires ont été intégrés au rapport final. L'assemblée a fait l'objet d'une certaine couverture médiatique au cours du processus et lors de la publication des rapports.

**Supervision de la réponse officielle.** L'assemblée se réunira à nouveau en février 2022 afin d'examiner la réponse du Gouvernement à ses recommandations. Le Secrétariat promeut activement les recommandations de l'assemblée auprès des organismes publics et des autres parties prenantes.

**Influence.** Le Gouvernement écossais [a publié sa réponse](#) le 16 décembre 2021, qui a couvert l'ensemble des 81 recommandations faites par l'assemblée.

**Évaluation.** Une évaluation approfondie menée par des chercheurs universitaires et gouvernementaux a été incluse dans le budget de l'assemblée. [Les briefings sur les données de recherche](#) pour le premier, le quatrième et le septième week-end sont publiés sur le site web de l'assemblée. Le rapport de recherche final sera publié en 2022.

**Budget.** Le coût total de l'assemblée a été couvert par le Gouvernement écossais. Un budget indicatif de 1,4 million de livres a été fixé ; les détails complets des dépenses finales doivent encore être publiés.

**Ressources complémentaires.** [Vidéo](#) du *learning call* du KNOCA sur l'assemblée écossaise sur le climat

## L'assemblée sur le climat du Royaume-Uni (*Climate Assembly UK* ou CAUK)

Site web. <https://www.climateassembly.uk/>

**Objectif.** Éclairer le contrôle parlementaire de la politique du gouvernement.

**Organisme commanditaire.** Six commissions parlementaires restreintes : stratégies commerciales, énergétiques et industrielles (BEIS); audit environnemental; logement, communautés et gouvernement local ; science et technologie ; transport ; et trésorerie.

**Mission.** Comment le Royaume-Uni peut-il atteindre l'objectif juridiquement contraignant du Gouvernement de réduire les émissions de gaz à effet de serre à zéro net d'ici 2050 ? Les commissions restreintes commanditaires ont posé plusieurs questions plus spécifiques liées à des domaines d'action particuliers.

**Engagement à répondre.** Les commissions parlementaires restreintes se sont engagées à utiliser les recommandations et les conclusions pour éclairer les futures enquêtes et activités de contrôle.

**Gouvernance.** Des réunions régulières ont eu lieu entre l'équipe de mise en œuvre et les fonctionnaires du parlement. Le conseil consultatif et le groupe d'universitaires ont supervisé le contenu de l'assemblée.

**Organismes de mise en œuvre.** *Involve* (organisation et animation principales), quatre experts référents, la Fondation Sortition (recrutement), mySociety (site web). Le *Parliamentary Office of Science and Technology* (POST, office parlementaire des sciences et de la technologie) soutenu par l'engagement des parties prenantes. Les représentants du comité restreint ont soutenu l'engagement politique et mené les communications. L'organisme *Energy and Climate Intelligence Unit* (unité de renseignements sur l'énergie et le climat) a fourni un soutien en matière de communication (ne faisait pas partie du contrat).

**Recrutement des participants.** 110 membres ont été sélectionnés au hasard par tirage au sort civique, en appliquant les critères suivants : âge, sexe, origine ethnique, éducation, zone géographique, commune rurale ou urbaine et opinion à l'égard du changement climatique. 108 membres ont participé à l'assemblée. Les membres ont perçu des honoraires s'élevant à 150 livres par week-end, ont reçu une formation lors du passage de l'assemblée d'un format en présentiel à un format en ligne, et les dépenses d'assistance nécessaires à leur participation, par exemple, les frais de garde d'enfants ou de personnel soignant, leur ont été remboursées.

**Durée.** Du 25 janvier au 17 mai 2020. L'assemblée était initialement organisée en quatre sessions de week-end entre janvier et mars 2020, mais en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19, la session du dernier week-end a été modifiée pour avoir lieu en ligne, puis répartie sur trois sessions virtuelles plus courtes en mai et juin 2020.

**Structure.** Au cours du premier week-end, l'assemblée s'est familiarisée avec la science et l'éthique du changement climatique et a élaboré une série de principes directeurs. Les deux week-ends suivants, l'assemblée a été divisée en trois groupes de travail thématiques : le transport ; la consommation énergétique des ménages ; les produits durables et l'utilisation des terres,

l'alimentation et l'agriculture. Pendant les sessions en ligne, l'assemblée a pu étudier les moyens de production de l'électricité, l'absorption des gaz à effet de serre, ainsi que les effets de la pandémie de COVID-19.

**Animation.** Animation de petits groupes afin de garantir l'équité dans la participation et l'accomplissement des tâches.

**Base de témoignages.** L'assemblée complète a entendu des témoignages sur la science du climat, l'objectif de neutralité carbone, les questions éthiques prioritaires du chemin vers la neutralité carbone. Les experts référents ont créé des scénarios alternatifs présentant ce à quoi la neutralité carbone au Royaume-Uni pourrait ressembler (différents futurs potentiels) et comment le Royaume-Uni peut y parvenir (options politiques). Les intervenants spécialisés ont proposé leurs témoignages au moyen de présentations en direct ou de vidéos (lors des sessions en ligne), et se sont rendus disponibles pour répondre aux éventuelles questions.

**Élaboration de recommandations.** Les membres ont examiné les scénarios d'avenir créés par les experts référents et les ont comparés aux principes directeurs qu'ils avaient élaborés. Quelques recommandations supplémentaires ont été ajoutées par les participants.

**Prise de décision.** Les membres ont examiné une liste d'options politiques proposées par les experts référents, puis procédé à un vote sur ces options. Seuls les membres ayant travaillé dans des groupes de travail spécifiques ont voté sur les recommandations dans ces domaines. Dans les cas où l'assemblée dans son ensemble a travaillé sur des recommandations, tous les membres de la CAUK ont voté sur ces dernières.

**Rapport final.** Le [rapport final](#) de 556 pages, rédigé par le principal organisme de mise en œuvre et publié le 10 septembre 2020, comprend une déclaration des membres de l'assemblée et plus de 50 recommandations, ainsi que le degré de soutien pour chacune des options politiques. Il est complété par des citations textuelles qui expliquent les raisons pour lesquelles les membres ont soutenu ou se sont opposés aux mesures. Un [rapport de synthèse](#) de 31 pages a également été publié. Un [rapport intermédiaire](#) sur la relance après la crise de la COVID-19 et le chemin vers la neutralité carbone a été publié le 23 juin 2020, avant les annonces du gouvernement.

**Communication.** Le site web de la CAUK fournit de nombreuses informations sur son organisation, les présentations, les briefings écrits et ses résultats. Toutes les présentations et les séances de questions-réponses ont été diffusées en direct et sont disponibles sur le site web (y compris les transcriptions). Les observateurs et les médias ont pu assister aux sessions de la CAUK, mais n'ont pas été autorisés à interagir avec les participants. L'organisme *Energy and Climate Intelligence Unit* (ECIU) a organisé une série de briefings à l'attention des différentes parties prenantes au cours du processus et après la publication du rapport. Le processus de l'assemblée a été très relayé sur les réseaux sociaux, avec notamment des comptes Twitter et Instagram spécifiques.

**Supervision de la réponse officielle.** Les membres n'ont aucun rôle dans la supervision. L'organisme de mise en œuvre, *Involve*, a obtenu un financement supplémentaire afin de renforcer l'influence de l'assemblée.

**Influence.** La commission restreinte BEIS a lancé une enquête sur les recommandations de la CAUK. Son rapport, [Climate Assembly UK: Where are we now?](#), publié en juillet 2021, dénonce l'absence de réponse du Gouvernement aux recommandations de l'assemblée. Le Gouvernement a fourni une

[réponse limitée](#) à la commission. D'autres commissions ont lancé des enquêtes sur certains aspects de la politique gouvernementale, en s'appuyant sur les recommandations de la CAUK. Les six présidents des comités commanditaires ont rédigé un [courrier](#) à l'attention du Premier ministre et du chef de l'opposition afin de les exhorter à prendre en considération les recommandations de l'assemblée. L'intégration des recommandations dans le [Sixième budget carbone du Comité sur le changement climatique](#) constitue un objectif secondaire de l'influence de l'assemblée. Le changement de comportement est un témoignage de l'influence sur les membres de l'assemblée. La couverture médiatique a été assez importante le premier week-end, notamment en raison de la présence de Sir David Attenborough, ainsi que le jour de la publication du rapport. La BBC a diffusé un film documentaire le 30 novembre 2021.

**Évaluation.** L'[évaluation officielle de l'assemblée sur le climat du Royaume-Uni](#), réalisée par des chercheurs universitaires, évaluant la qualité des délibérations de l'assemblée et la relation entre la CAUK et le Parlement, la politique climatique, les médias et le public, a été publiée en juillet 2021.

**Budget.** Budget total de 520 000 livres. 120 000 livres ont été financés par la Chambre des communes. La Fondation Esmée Fairbairn ainsi que le programme britannique de la *European Climate Foundation* ont chacun apporté une contribution à hauteur de 200 000 livres. Les deux fondations ont apporté une somme supplémentaire de 40 000 livres afin de limiter les effets de la pandémie de COVID-19.

**Ressources.** [Vidéo](#) du *learning call* du KNOCA sur les assemblées sur le climat anglaise et française. Un [rapport](#) du CAST analyse l'organisation et les délibérations de la CAUK et les points de vue des membres sur le changement climatique de manière globale, en comparant les résultats avec la Convention Citoyenne pour le Climat (CCC) française. L'équipe qui mène l'évaluation officielle a publié un [article](#) sur les leçons tirées de la CAUK. Un [documentaire](#) portant sur les membres de la CAUK a été diffusé sur la BBC. *Nous vous invitons à consulter notre [Bibliographie relative aux assemblées sur le climat](#) pour accéder à des ressources complémentaires.*

## La Convention Citoyenne pour le Climat de la France

**Site web.** Convention : <https://www.conventioncitoyennepourleclimat.fr/>

**Objectif.** Soumettre des lois, des règlements ainsi que des référendums sur l'action climatique au Président et au Parlement.

**Organisme commanditaire.** Le Président Emmanuel Macron - formellement, le Premier Ministre, par [lettre de mission officielle](#) au Conseil économique, social et environnemental (CESE).

**Mission.** Définir des mesures permettant à la France de réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) d'au moins 40 % d'ici 2030 par rapport à 1990, dans un esprit de justice sociale.

**Engagement à répondre.** Le Président Emmanuel Macron s'est engagé à soumettre les propositions de la Convention « sans filtre » à référendum, au vote du Parlement ou à application réglementaire directe.



**Gouvernance.** Un comité de gouvernance composé de 15 représentants du Gouvernement, de groupes de réflexion, de syndicats, d'entreprises et d'experts de la science du climat, des politiques publiques et de la démocratie. Deux citoyens tirés au sort au sein de la Convention se joignaient au comité à chacune de ses réunions. Trois garants indépendants chargés de garantir l'indépendance et les bonnes conditions de travail de la Convention.

**Organismes de mise en œuvre.** Agences *Missions Publiques* et *Res publica* (animateurs). Le groupe d'experts a fourni des conseils techniques. Le comité légistique a fourni un soutien à la transcription légistique.

**Technologie.** Zoom. La plateforme Jenparle (hébergement des informations, échange des idées et documentation des résultats). La plateforme Decidim (contributions extérieures). L'outil ProVote (votes).

**Recrutement des participants.** Un échantillonnage par quotas a été réalisé à partir d'un pool de 300 000 numéros de téléphone générés de manière aléatoire, en s'appuyant sur les critères de sélection suivants : âge (à partir de 16 ans), sexe, niveau d'éducation, origine géographique, type de territoire (urbain ou rural) et catégorie socio-professionnelle. La sélection et la participation de deux membres en situation de très grande précarité a été organisée par l'association Les Petits Frères des Pauvres. 190 citoyens ont été sélectionnés afin de garantir la participation d'au moins 150 citoyens aux sessions. 104 citoyens ont participé à toutes les sessions. Les membres ont bénéficié de la même compensation que pour l'exercice des fonctions de juré (environ 84 euros par jour).

**Durée.** La Convention prévoyait initialement six sessions de deux jours et demi les week-ends d'octobre 2019 à février 2020. Cependant, une grève nationale des transports publics, puis la pandémie de COVID-19 ont retardé les sessions et les membres ont sollicité la tenue d'une septième session. Deux sessions intermédiaires ont été organisées en ligne et la session finale a eu lieu en juin 2020 dans le respect des mesures de distanciation sociale. Une session supplémentaire de week-end a été organisée en ligne en février 2021 afin d'examiner la réponse du Gouvernement et du Parlement.

**Structure.** Une combinaison de sessions plénières et thématiques en petits groupes. Des experts de la science du changement climatique sont intervenus devant la Convention au cours du premier week-end. Les membres ont ensuite été répartis de manière aléatoire dans cinq groupes thématiques établis par le comité de gouvernance : Se loger, Travailler et produire, Se déplacer, Se nourrir et Consommer. Chaque groupe thématique a pu assister à des présentations d'experts et leur poser des questions, délibérer et élaborer des recommandations en petits groupes. Un groupe de travail transversal axé sur la finance et la gouvernance a été créé pour deux sessions, mais a dû être suspendu en raison des tensions apparues parmi les autres membres de la Convention. Au cours du dernier week-end a eu lieu le vote de la Convention sur les propositions, en séance plénière.

**Animation.** Auto-organisée au sein de groupes de travail, faible supervision par des animateurs.

**Base de témoignages.** Des experts ont présenté leurs témoignages à la séance plénière et aux groupes thématiques. Ces intervenants experts ont été sélectionnés en grande partie par le comité de gouvernance et notamment sur la base des demandes exprimées par les membres. Le groupe d'appui composé d'experts n'a pas été formé avant la troisième session.

**Élaboration de recommandations.** Les recommandations ont été élaborées au sein de petits groupes dans le cadre de groupes de travail thématiques, et en séance plénière pour les questions transversales (par exemple, la finance et la gouvernance). Le groupe d'appui composé d'experts a travaillé en étroite collaboration avec les membres en vue de l'élaboration des recommandations. Le comité légistique s'est chargé de la rédaction de transcriptions légistiques des propositions afin de garantir leur pertinence juridique, mais la validation finale et leur intégration est revenue aux membres de la Convention. Les propositions ont pu être examinées par des membres travaillant sur d'autres thèmes au cours de deux sessions spéciales et des amendements ont été adoptés suite à des votes asynchrones en ligne en amont de la session finale. Les propositions finales devaient obtenir le soutien de deux tiers membres des groupes de travail pour être examinées par l'assemblée dans son ensemble.

**Prise de décision.** Vote à la majorité simple. 149 projets de lois, de règlements et trois référendums ont été approuvés.

**Rapport final.** Le [rapport](#) de 460 pages contenant 149 mesures a été adopté le 21 juin 2020. Un [récapitulatif des propositions en anglais](#) a été mis à disposition. Une [communication intermédiaire](#) relative à la pandémie de COVID-19 et au changement climatique a été publiée. Simultanément, les membres ont transmis au gouvernement en avril 2020 un tiers des propositions avant la tenue des votes, ces derniers les ayant considérées comme essentielles au plan de relance nationale (this non-public package of proposals was leaked to the media).

**Communication.** Le site web de la Convention fournit des informations sur son organisation ainsi que ses résultats. Certaines sessions plénières et auditions de groupe ont été diffusées sur YouTube ou en podcast. Des observateurs et des médias ont pu assister aux sessions. Le processus de la Convention a été très médiatisé sur les réseaux sociaux, avec notamment des comptes Twitter et Instagram spécifiques, ainsi que des [commentaires en direct sur les sessions](#) par un influenceur Twitch. Plusieurs équipes de tournage ont eu accès aux sessions afin de réaliser plusieurs films/reportages diffusés sur les chaînes de télévision. La Convention a fait l'objet d'une large couverture médiatique, notamment après la fuite de certaines propositions dans les médias en avril 2020, pour sa session finale et avec la réception officielle du rapport par Macron. L'intérêt médiatique pour les débats sur les réponses présidentielle et parlementaire est resté élevé.

**Supervision de la réponse officielle.** Certains membres ont participé à des ateliers gouvernementaux visant à examiner la mise en œuvre de leurs mesures. Une session supplémentaire de la Convention a été organisée en ligne en février 2021 afin d'analyser la réponse du Gouvernement et du Parlement ; la Convention a publié son [avis](#) le 2 mars 2021. Les 150, l'association des Citoyens de la Convention Climat, une organisation à but non lucratif créée par les membres, continue de suivre l'avancement des mesures.

**Influence.** Dans un discours officiel tenu au palais de l'Élysée une semaine après la session finale, le Président Emmanuel Macron s'est engagé à soutenir 146 des 149 mesures proposées. La [loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets](#) adoptée par le Parlement en 2021 traduit en droit national un certain nombre de mesures (un grand nombre ayant été modifiées par le gouvernement dans son projet de loi d'abord puis par le Parlement). Le Parlement français a fait barrage à la proposition de référendum (visant à modifier l'article premier de la Constitution). La Convention a suscité un vaste débat public sur la transition climatique ainsi que sur ce qu'Emmanuel Macron entendait par une réponse « sans filtre » aux propositions. Le grand public a largement eu connaissance de la Convention. Plusieurs maires se sont engagés à mettre en œuvre des mesures pertinentes. Plusieurs membres de la Convention sont devenus des personnalités

visibles sur les médias sociaux et traditionnels, certains se présentant même aux élections régionales et locales.

**Évaluation.** Une quarantaine de chercheurs accrédités a eu accès à la Convention.

**Budget.** Le budget initial de 4,5 millions d'euros a été assumé par l'État français via le Conseil économique, social et environnemental (CESE). Le coût total final s'élève à 5,4 millions d'euros.

**Ressources complémentaires.** [Vidéo](#) du *learning call* du KNOCA sur les assemblées sur le climat anglaise et française. Un groupe de chercheurs a publié une [étude](#) qui compare les avis des citoyens tirés au sort avec ceux du grand public, tandis que le cabinet d'études et de conseil Elabe [a réalisé une évaluation](#) du soutien aux propositions au sein de la population française. Le groupe de réflexion axé sur le climat IDDRI a publié une [analyse](#) de ces propositions. La chaîne de télévision Public Sénat a produit un [reportage](#) de 30 minutes présentant le travail de la CCC, tandis que La Chaîne parlementaire a coproduit un [documentaire de 50 minutes](#) sur la vie des participants après la Convention. La chaîne Arte a également diffusé un [film documentaire](#) présentant les coulisses et les témoignages des participants. *Nous vous invitons à consulter notre [Bibliographie relative aux assemblées sur le climat](#) pour accéder à des ressources complémentaires.*

## L'assemblée citoyenne d'Irlande

**Site web.** <https://2016-2018.citizensassembly.ie/en/>

**Objectif.** Éclairer la politique gouvernementale sur le changement climatique après examen des recommandations des deux Chambres du Parlement (l'*Oireachtas*)

**Organisme commanditaire.** Le gouvernement de coalition s'est engagé à créer une assemblée citoyenne dans le cadre de son programme de partenariat. Le mandat de l'assemblée citoyenne a été approuvé par les Chambres de l'*Oireachtas* en juillet 2016. Le changement climatique faisait partie des cinq domaines pris en considération par l'assemblée.

**Mission.** Comment l'État peut-il faire de l'Irlande un chef de file de la lutte contre les effets du changement climatique ?

**Engagement à répondre.** Le Parlement s'est engagé à examiner les recommandations de l'assemblée dans le cadre d'une commission mixte regroupant les deux Chambres et à soumettre ses conclusions aux Chambres pour débat.

**Gouvernance.** Un président indépendant (juge suprême à la retraite), un Secrétariat (agents publics détachés), un groupe de pilotage (le président et un groupe représentatif de membres de l'assemblée élus par l'assemblée dans son ensemble), et un groupe consultatif d'experts.

**Organismes de mise en œuvre.** Le Secrétariat et le président ont dirigé le processus. Le groupe consultatif d'experts a organisé le processus et sélectionné les intervenants sous la supervision du groupe de pilotage. La société *RED C Research and Marketing Ltd* a été chargée de recruter les membres et la société *Roomaxx Ltd* d'assurer l'animation et la prise de notes.

**Recrutement des participants.** 99 membres, ainsi que 99 membres « suppléants », ont été recrutés après avoir été contactés en porte-à-porte de manière aléatoire. Pendant les 18 mois du déroulement de l'assemblée, 53 remplacements ont été opérés. Le recrutement des membres a été réalisé sur la base des critères suivants : sexe, âge, situation géographique et classe sociale. Les membres n'ont pas perçu d'honoraires.

**Durée.** L'assemblée a travaillé sur le thème du changement climatique au cours de deux week-ends entre le 30 septembre et le 5 novembre 2017. Au total, l'assemblée s'est réunie à 12 reprises les week-ends entre le 15 octobre 2016 et le 15 avril 2018, afin d'aborder une série d'autres thématiques, notamment le statut constitutionnel de l'avortement.

**Structure.** L'assemblée a assisté à des présentations d'experts et de groupes de la société civile et de défense d'intérêts sur la science du changement climatique et ses effets, et sur les plus grandes sources d'émissions en Irlande : le secteur de l'énergie, l'agriculture et le transport. Les membres ont participé à des sessions de questions-réponses et ont pris part à des tables rondes pour étudier les témoignages. Les membres ont convenu de la formulation du bulletin de vote (rédigé par le groupe consultatif d'experts) au cours du deuxième week-end. (Note : l'assemblée n'a pas été divisée en sous-groupes pour étudier des sujets particuliers.)

**Animation.** Animation de petites tables afin de garantir l'équité dans la participation et l'accomplissement des tâches.

**Base de témoignages.** Les membres ont reçu des documents d'information contextuelle avant le début de l'assemblée. Des présentations d'experts et de groupes de la société civile et de défense d'intérêts ainsi que des résumés des 1 185 propositions écrites faites par la population. Les membres ont participé à la sélection des témoignages : pour faire suite au sujet précédent qui concernait les conséquences du vieillissement de la population, l'assemblée a été invitée à réfléchir au contenu qu'elle souhaitait aborder au cours des week-ends consacrés au changement climatique.

**Élaboration de recommandations.** Les idées, issues des échanges aux tables rondes, ont été rassemblées en propositions sur un projet de bulletin de vote, qui ont été affinées au cours d'un processus interactif entre les membres et le groupe consultatif d'experts.

**Prise de décision.** Les décisions ont été prises à la majorité ; les membres de l'assemblée ont voté à bulletin secret sur 13 recommandations. Le soutien des membres aux 13 recommandations était de l'ordre de 80 à 100 %.

**Rapport final.** Un [rapport](#) présentant les 13 recommandations ainsi que des explications plus détaillées a été présenté au Parlement le 18 avril 2018.

**Communication.** Le site web de l'assemblée citoyenne fournit de nombreuses informations sur son organisation, les présentations, les briefings écrits et ses résultats. Toutes les présentations et les séances de questions-réponses ont été diffusées en direct. Des observateurs et des médias ont pu assister aux sessions de l'assemblée. La couverture médiatique de l'assemblée a eu tendance à se concentrer sur la question plus médiatisée de l'avortement.

**Supervision de la réponse officielle.** Les membres n'avaient aucun rôle de supervision. Le président a défendu les recommandations de l'assemblée.

**Influence.** Le rapport de la commission mixte de l'Oireachtas sur l'action climatique (*Joint Oireachtas Committee on Climate Action, JOCCA*) a globalement soutenu les recommandations de l'assemblée citoyenne, à l'exception de sa proposition de création d'une taxe sur les émissions de gaz à effet de serre provenant de l'agriculture. Ses délibérations ont conduit à la déclaration d'une urgence climatique par le *Dáil* (Seconde Chambre). Le rapport de la JOCCA a fortement influencé le plan d'action climatique intergouvernemental publié en juin 2019, ainsi que le projet de loi sur l'action climatique 2020 qui en découle.

**Évaluation.** L'évaluation a été réalisée par des chercheurs universitaires.

**Budget.** Le budget total de l'assemblée citoyenne était de 1 505 960 euros. Le coût spécifique de ses travaux sur le changement climatique n'a pas été calculé.